



Objet : Délégation aux Fonctions d'Officier d'Etat Civil Monsieur Nathan CHÂRON - le samedi 29 juin 2024

ARRETE

LE MAIRE DE LA VILLE DU MANS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Etant donné l'empêchement de Messieurs et Mesdames les Adjointes,

Arrête

ARTICLE 1er : Monsieur Nathan CHÂRON, Conseiller Municipal, est délégué, concurremment avec Nous, pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil, le samedi 29 juin 2024.

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait au Mans, le 05 juin 2024

Le Maire,

Signé par Stéphane LE FOLL

Stéphane LE FOLL
Président de Le Mans Métropole,
Ancien Ministre